

Charte de partenariat

2022

2023



TERRES D'
Oh!

BALADES SUR LES RIVES & CANAUX
D'ALSACE-LORRAINE

TERRES D'OH ! – Bassin Touristique des Canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin
Siège social :

Hôtel de la Communauté - 99 Rue du Maréchal Foch 57200 SARREGUEMINES
contact@terres-d-oh.com - www.terres-d-oh.com

Introduction

La Région Grand Est possède **le réseau navigable le plus dense de France** (2000km) et se caractérise également par le plus long linéaire de frontières jouxtant plusieurs pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique). Les canaux et les rivières de notre territoire régional forment ainsi un lien essentiel pour **l'accès des clientèles étrangères, cibles, au fort potentiel de consommation**. L'itinérance par bateau ou à vélo, permise grâce aux **canaux et aux vélo-routes bord à voie d'eau**, crée une continuité avec les pays voisins, au-delà des limites formées par les frontières.

Au cœur de la Région Grand Est, un espace remarquable se structure autour de deux canaux : le **canal de la Sarre et le canal de la Marne au Rhin**. L'itinéraire fluvial entre Saverne, Sarreguemines et Lagarde s'inscrit dans le **troisième bassin de plaisance locative de France** (flotte d'environ 200 bateaux) et présente de nombreux équipements pour l'accueil des plaisanciers privés (20 haltes et ports). Jusqu'à **6000 bateaux** transitent chaque année par ce « triangle d'or ».

Plusieurs atouts ont permis d'envisager cet itinéraire comme une **nouvelle destination européenne** pour le tourisme fluvestre, facteur d'attractivité et de retombées économiques pour notre territoire :

- connexion via la Sarre franco-allemande avec le Nord de l'Europe,
- situé entre Strasbourg et Nancy,
- des paysages variés,
- une flore et une faune diversifiée,
- un patrimoine remarquable,
- la présence de nombreux points d'intérêt touristique à proximité,
- un réseau cyclable complet (480km - dont la traversée de l'EuroVéloroute 5 et V52)

La filière de ce nouveau type de tourisme génère des **retombées économiques non-négligeables** pour les territoires :

- 32€ par plaisancier et par jour, soit 150€ par bateau et par jour en moyenne,
- 65€ par jour pour un touriste à vélo, et ce, sans compter les dépenses réalisées avant et après le séjour, quasiment équivalentes.

Pour tirer pleinement profit du potentiel touristique que représente cet itinéraire, dont la voie d'eau constitue nettement le fil conducteur, les différents usages (plaisance, itinérance à vélo) doivent être promus plus fortement de manière combinée et selon une échelle cohérente pour la mise en tourisme des territoires mouillés par les canaux.



Sommaire

Qui sommes-nous ?	4
Pourquoi une charte de partenariat ?	5
Les raisons de nous rejoindre	6
Vos engagements	7
Votre visibilité	8
Bulletin d'adhésion	9



Qui sommes-nous ?

L'association du Bassin Touristique des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin s'est constituée en décembre 2016 et regroupe les principales collectivités mouillées par le canal de la Sarre et une partie du canal de la Marne au Rhin (périmètre Lagarde – Niderviller)

Elle a pour vocation le **développement** et la **promotion du tourisme fluvial**, afin de **développer les territoires mouillés par les canaux d'Alsace et de Lorraine**.

Ses actions sont soutenues par Voies Navigables de France dont le partenariat a été formalisé par le « Contrat de Canal » le 16 Mars 2018.



C'est la marque de destination.
Nous l'avons choisie car elle évoque
ce que nous souhaitons transmettre aux visiteurs :
la **surprise**, la **découverte**, une certaine **qualité
de vie** et le positionnement de l'offre à la fois **sur
et autour des canaux**.

L'association regroupe aujourd'hui ...

- ▶ La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- ▶ La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue
- ▶ La Communauté de Communes du Saulnois
- ▶ La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud
- ▶ La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
- ▶ Les communes de : Grosbliederstroff, Sarreguemines, Witting, Sarralbe, Harskirchen, Mittersheim, Niderviller, Réchicourt le Château, Lagarde et Lutzelbourg
- ▶ L'Eurodistrict SaarMoselle
- ▶ L'association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI)
- ▶ L'association pour le développement et la promotion du tourisme fluvial



Pourquoi une charte de partenariat ?

Le tourisme fluvial c'est « l'art de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges. C'est le mariage du fluvial et du terrestre au service de l'attractivité d'une destination. »



Ainsi, pour mettre en avant l'attractivité évidente de notre territoire, nous souhaitons **fédérer tous les acteurs de la chaîne touristique locale.**



Nous devons **bâtir ensemble autour de nos valeurs une proposition touristique visible et de qualité.**



Nous souhaitons conforter notre rôle moteur dans la dynamique touristique locale, en **mutualisant nos moyens avec ceux de nos partenaires**, de manière équilibrée entre tous les acteurs de la vie touristique et économique de notre destination.



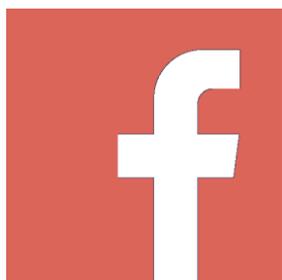
Vous, restaurateurs, hébergeurs, commerçants, associations, acteurs du tourisme culturel et patrimonial, constituez la **première richesse de l'offre touristique de notre territoire.**

Accepter de devenir partenaire Terres d'Oh, c'est **se rassembler autour d'une même marque de destination** afin de proposer **une offre mieux structurée et plus visible** sur le plan **régional, national et européen.**

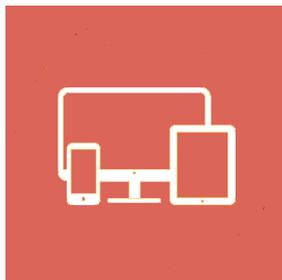
Les raisons de nous rejoindre

⚓ **Vous faire connaître**, auprès du grand public notamment à travers les Offices de Tourisme du territoire et par le biais de nos futures actions d'animation. Nous diffusons votre documentation, vos nouveautés et actualités.

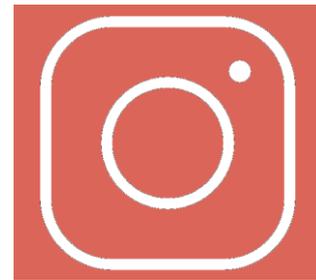
⚓ **Accroître votre visibilité**, par une présence dans nos supports de communication papiers et numériques.



@destinationterresdOH



www.terres-d-oh.com



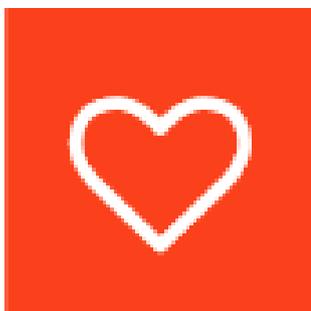
terres_d.oh

Notre site internet en **3 langues** (français, anglais, allemand) et adaptés à tous les écrans (PC, tablette, smartphone) est le premier à combiner des informations touristiques issues des deux bases de données SITLOR et LEI Alsace. Il offre aux touristes une vision exhaustive de l'offre touristique indépendamment des limites administratives et des champs d'intervention des offices de tourisme. Il s'agit d'un site fonctionnel qui permet grâce à un **moteur de recherche multicritères**, à chacun de construire son **séjour à la carte**. Le touriste trouvera présenté et **géolocalisé**, tout restaurant, hébergement, lieu de halte, commerce, point de location, lieu de visite quel que soit son mode déplacement ; bateau, vélo, camping-car... Il pourra ainsi **réaliser sa feuille de route** qu'il peut télécharger sous format informatique ou imprimer avec l'ensemble des informations nécessaire à la préparation de son séjour. Il s'agit d'un outil qui doit permettre de **faciliter le séjour des touristes** et qui peut l'accompagner tout au long de celui-ci.

⚓ **Participer au développement touristique local** : en s'associant à Terres d'Oh, vous développez votre propre activité et partagez notre objectif commun de valorisation du territoire, vous contribuez ainsi aux retombées économiques pour la destination

⚓ **Appartenir à un réseau fort et compétent** : par la mise en réseau d'acteurs publics et privés du tourisme local, nous souhaitons approfondir la communication et construire des actions communes entre socioprofessionnels, institutionnels et collectivités du territoire

Vos engagements



Être Ambassadeur de la destination Terres d'Oh !

- ▶ En tant que partenaire, vous partagez l'esprit de la marque au travers de ses valeurs : *Authenticité, Partage, Ouverture, Proximité, Convivialité*
- ▶ Vous vous engagez à devenir la vitrine de Terres d'Oh ! en faisant connaître l'association auprès de vos clients.



Communiquer

- ▶ Afin d'améliorer votre et notre référencement, vous mettez en place un lien depuis votre site internet vers www.terres-d-oh.com grâce aux outils que nous vous mettrons à disposition.
- ▶ Aussi souvent que possible, vous utiliserez le logo de la marque sur vos supports de communication en respectant la charte graphique.
- ▶ Vous diffuserez notre documentation et nos programmes d'animations dans votre espace d'accueil/réception.



Qualité

- ▶ Vous assurez une prestation de qualité, en étant à l'écoute de nos visiteurs, visant à promouvoir l'image professionnelle de notre territoire.
- ▶ Vous vous engagez à transmettre à votre Office de Tourisme référent, vos informations, actualités, nouveautés afin d'améliorer ensemble la qualité des renseignements donnés aux visiteurs.



Main dans la main

- ▶ Vous serez solidaires de Terres d'Oh et de ses actions, en assurant de votre mieux votre présence lors de nos rencontres, évènements et réunions annuelles.
- ▶ Dans un esprit constructif et respectueux, vous partagez votre expérience professionnelle, vos remarques, suggestions ou critiques, véritable valeur ajoutée pour l'amélioration de nos prestations communes

Votre visibilité

SITE INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX



- Une page dédiée à votre image sur le site internet de Terres d'Oh! avec la mention « Partenaire Qualifié » qui permet à votre établissement d'être parmi les premiers résultats de recherche.
- Le partage de vos événements
- Un article complet sur les réseaux sociaux avec photos, vidéos, descriptif et lien vers votre site.

La distribution de vos flyers dans le réseau de partenariat ainsi que sur les salons en France et à l'étranger



- une publicité dédiée à votre établissement dans notre projet de magazine de destination et tout nouveau support de communication
- un article dédié dans notre newsletter

Coût de la prestation : 100 €

Bulletin d'adhésion

Conditions de partenariat* :

L'adhésion est valable pour une durée d'un an.

Monsieur/Madame :

Établissement :

Fonction :

Catégorie de prestataire :

- Hébergeur
- Restaurateur
- Site touristique
- Association
- Loueur
- Autres :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Souhaite devenir partenaire de Terres d'Oh ! et convient de respecter les termes de la charte d'engagement et de partenariat préalablement décrits.

Fait à....., le.....en deux exemplaires

Signature :

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque à envoyer à l'Association Bassin touristique des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin –
Siège social : Hôtel de la Communauté 99 rue Maréchal Foch 57200 SARREGUEMINES ou par virement
sur le compte Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne N°31921620030 FR76 1470 7000 1031 9216
2003 052

*Conformément à la directive européenne 2016/679 RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), Terres d'Oh ! s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que vous nous communiquez via ce bulletin d'adhésion.





BALADES SUR LES RIVES & CANAUX
D'ALSACE-LORRAINE



www.terres-d-oh.com

Contact : Delphine RUIN, chargée de mission – 03 87 07 04 64
Office de Tourisme Sarrebourg Moselle Sud
Place des Cordeliers - 57400 SARREBOURG
bassintouristiquedelasarre@gmail.com

En collaboration avec :

